

comme le Canada doivent jouer le rôle d'une soupape de sûreté pour empêcher que ne meurent des centaines de milliers d'autres personnes. Le Canada n'avait pas d'autre choix que d'accepter d'accueillir des réfugiés. En tout cas, nous n'avions pas le choix si nous voulions être en règle avec nos consciences, et pour moi, cela revient à ne pas avoir le choix du tout. Cependant, nous pouvions choisir de quelle façon nous leur viendrions en aide. Le gouvernement aurait pu décider d'accueillir et d'aider un nombre arbitraire de réfugiés; c'est apparemment l'option que préférerait le nouveau chef de l'opposition. Mais nous savions que la détresse de ces malheureux avait ému les Canadiens. Nous savions que d'un océan à l'autre des milliers de Canadiens s'étaient déjà mis en quête d'un moyen de les aider. C'est parce que nous savions cela et parce que nous sommes vraiment sincères quand nous affirmons que nous voulons accroître la participation des citoyens aux affaires publiques que nous avons conçu le programme de cette façon. Le gouvernement parraine un réfugié pour chaque réfugié parrainé par un citoyen. Non seulement cela donne aux Canadiens l'occasion de satisfaire leur désir d'aider directement les personnes qui se trouvent dans cette situation tragique, mais cela leur permet également de déterminer le nombre total de réfugiés qui seront autorisés à venir ici.

C'est un programme de collaboration entre les citoyens et le gouvernement. Monsieur Trudeau a dit que c'était une façon de se dérober; je suppose qu'il a quelque peine à croire en la sagesse et en la générosité du peuple canadien après le vote du 22 mai. Le NPD a lui aussi déversé sur le programme le fiel qu'on lui connaît. Mais à mon avis, c'est tout le contraire d'une dérobade. C'est une façon d'amener les habitants de ce pays à s'associer à leur gouvernement sur une question qui les touche d'éminemment près.

Nous avons l'intention de continuer comme nous avons commencé.

Je pense que cet exemple démontre clairement notre attachement aussi bien à la question des droits de la personne qu'à celle de la participation aux affaires étrangères. Il illustre aussi d'excellente manière le genre de coopération que nous comptons avoir avec les gouvernements provinciaux. Pendant toute l'opération, nous sommes restés en contact étroit avec les gouvernements des provinces, les consultant à propos du nombre de réfugiés qu'elles étaient désireuses et capables d'aider et des services qui allaient devoir être fournis aux nouveaux arrivants. À ce propos, je